



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> –email : contact@college-st-regis.fr

SEJOUR CULTUREL, de BEZIERS à CARCASSONNE – Avril 2022

Le Puy-en-Velay, le 21 mars 2022

Madame, Monsieur,

Le séjour culturel qui mènera nos élèves de Cinquième de Béziers à Carcassonne aura lieu du dimanche 10 avril au jeudi 14 avril 2022. Nous venons vous apporter aujourd'hui les informations nécessaires au bon déroulement de ce séjour. Nous vous demandons aussi d'effectuer le dernier versement d'un montant de 130€. Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie et de leur comité d'entreprise.

Santé : Nous ne sommes pas habilités à délivrer des médicaments. Si votre enfant suit un traitement, il doit bien évidemment l'apporter accompagné de l'ordonnance.

Nous vous conseillons aussi de glisser dans le sac des médicaments de première utilité si votre enfant a l'habitude d'en prendre en cas de douleurs diverses (maux de tête, de ventre, mal des transports ...). Nous vous demandons aussi de remplir le coupon ci-dessous si votre enfant a un PAI ou un régime particulier.

Assurances : Les parents doivent vérifier qu'ils sont bien titulaires d'une assurance responsabilité civile. Dans le cas contraire, contacter l'établissement.

Informations pratiques :

Pour le voyage, les élèves doivent apporter un petit sac à dos avec un pique – nique pour le dimanche midi, un goûter pour le dimanche après-midi. Ce sac restera dans la soute du car pendant tout le trajet car aucune nourriture ne doit rester dans le car. Pour la boisson, des bouteilles d'eau suffisent (éviter les boissons gazeuses).

Les accompagnateurs renseigneront le collège chaque jour sur le déroulement du séjour.

Les professeurs disposeront du téléphone portable du collège qu'ils mettront à disposition des élèves qui souhaitent appeler leurs familles. Toutefois, les téléphones portables seront tolérés pour appeler les familles une fois par jour sur des créneaux définis en fonction des visites. Son utilisation ne peut se faire de façon anarchique : le respect strict de la charte d'utilisation des nouvelles technologies (Cf. Règlement intérieur) est exigé. En cas de manquement, l'élève s'expose à des sanctions et à la confiscation de son portable lors du séjour. Par ailleurs, en cas de problème de quelque nature qu'il soit, le premier réflexe de votre enfant doit être de prévenir sur place les adultes qui l'accompagnent. Nous gérerons au mieux la situation et ferons notre possible pour apporter la solution adéquate. Nous nous chargerons de vous prévenir immédiatement en cas de problème.

Les consoles de jeux, les portables, l'argent de poche, les appareils photos, tous les effets personnels sont sous la responsabilité de leur propriétaire durant la durée du séjour.

Consignes afin que ce séjour se déroule parfaitement bien :

Le comportement dans le car, dans le lieu d'hébergement et lors des visites doit être exemplaire.

Nous demandons aux élèves :

- de faire preuve de gentillesse ; d'être polis et obéissants ;
- de respecter les horaires et consignes ;
- de respecter les gestes barrières et de porter un masque durant les transports ;
- de bannir de leur langage et de leur comportement toute vulgarité ;
- de participer au service sur le lieu d'hébergement et aux tâches communes à la vie du groupe ;
- d'avoir en toute circonstance une attitude positive pour tirer le meilleur de ce voyage culturel.

Tout débordement ou manquement sera très sévèrement sanctionné.

Dans le sac de voyage, prévoir :

- une trousse de toilette
- des serviettes et gants de toilette
- un pyjama
- des sous – vêtements
- une casquette et de la crème solaire (des lunettes de soleil pour ceux qui en ont)
- des vêtements pour les 5 jours : pantalon, pull ou sweat de rechange et un K-way, short ou bermuda, vêtements légers en nombre suffisant
- des baskets ou chaussures de marche
- des masques pour chaque jour

Programme :

- Dimanche 10 avril 2022 :

Départ en car du Puy-en-Velay à 7h, mise en place du car à 6h30 Place Michelet devant le Cinédyke
Route vers Béziers

- Pique-nique à prévoir par les familles (12h - 13h30), pris sur le Plateau des Poètes à Béziers, jardin remarquable classé Monument historique ;

- Chasse au trésor « Centre historique Béziers » (14h – 15h30) : le groupe complet quitte le Plateau des Poètes pour l'office de tourisme, point de départ et de retour de la chasse au trésor ;

- Randonnée en direction de Fonséranes (40min) de l'office de tourisme, via le Plateau des Poètes et le pont canal

- Découverte des écluses de Fonséranes, cinéma immersif et sentier botanique (16h30 – 18h) ;

- 18h départ vers Carcassonne et installation à Notre Dame de l'Abbaye en pension complète jusqu'au jeudi 14 avril, jour du départ (les draps et couvertures sont fournis).

- **Lundi 11 avril 2022** : à la découverte de Carcassonne, ses fortifications extérieures, les lices et la basilique ...

- le matin : visite guidée pour le groupe 1 et chasse au trésor pour le groupe 2

- l'après-midi : chasse au trésor pour le groupe 1 et visite guidée pour le groupe 2

- Mardi 12 avril 2022 :

- Visite à la Grotte de Cabrespine et balade botanique dans la garrigue à la découverte des plantes méditerranéennes

- Découverte des quatre châteaux de Lastours

- Mercredi 13 avril 2022 :

- Visite à l'abbaye de Fontfroide

- Fontcouverte, village natal de Jean-François Régis

- Le village médiéval de Lagrasse

- Balade sur le sentier sculptural de Mayronnes escapade insolite alliant art et randonnée

- Jeudi 14 avril 2022

- Excursion aux Salins de l'île St Martin : écomusée, parcours pédestre guidé et commenté

- Retour au Puy-en-Velay, Place Michelet et arrivée prévue à 19h

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

L'équipe de direction

Le coupon ci-dessous est à rapporter pour le **lundi 4 avril 2022** au professeur principal

Madame, Monsieur parents de en classe de

autorisons notre fils / fille (barrer la mention inutile) à voyager en car pendant le séjour à Béziers et Carcassonne du 10 au 14 avril 2022, tel que défini dans le programme dont nous avons pris connaissance.

- donnons l'autorisation de faire hospitaliser notre fils / fille en cas d'urgence, lors du séjour à Béziers et Carcassonne du 10 au 14 avril 2022, tel que défini dans le programme dont nous avons pris connaissance.

Nous précisons ci-après si notre enfant a un PAI, un traitement, des allergies, ou un régime particulier :

.....
.....

- versons le 3^{ème} acompte de 130€ en espèces / par chèque à l'ordre du Collège St Régis - St Michel

A le Signature des Parents :

Je, soussigné(e)..... m'engage à suivre les consignes données par l'équipe des professeurs et avoir un comportement respectueux en toutes choses.

A le Signature de l'élève :